



Le mot du Maire



Petit bénéfice pour les malfrats, gros dégâts pour la commune

Dans l'esprit d'une démarche générale vers un développement durable, le recyclage des déchets et des biens obsolètes est une nécessité impérieuse. Notre secteur territorial présente dans ce domaine, grâce aux efforts d'une majorité de citoyens, des performances tout à fait honorables, en particulier en ce qui concerne le verre et les plastiques.

Malheureusement, la filière du recyclage n'a pas que du bon. Quelques individus sans scrupules l'utilisent pour arrondir leurs fins de mois en organisant des razzias. Dans leur collimateur le cuivre bien sûr (câbles, tuyaux, gouttières, ...) mais aussi l'aluminium (panneaux de signalisation, poteaux, ...) et la fonte (tampons de visites, plaques d'égout, grilles d'eau pluviale, ...). Ce comportement inqualifiable qui, dans certains cas, met directement en danger la population (prélèvement des plaques d'égout et des grilles d'eau pluviale) s'appuie sur un manque de contrôle certain des sociétés de recyclage qui d'évidence « blanchissent » des matériaux volés.

Devant l'importance actuelle du phénomène il devient indispensable que chaque citoyen se mobilise et fasse état, auprès des services communaux ou de la gendarmerie, de tous les comportements suspects car les conséquences sont lourdes. Pour les tampons de rues le matériau recyclé représente quelques euros alors que le coût de remplacement s'établit de 200 à 500 € selon la taille. Dans le secteur de l'éclairage public, pour quelques dizaines de kilos de cuivre volés en début d'année, soit quelques centaines d'euros au cours du marché, la facture des réparations dépassera 60 000 €, soit une ponction de 20 € par habitant ! De plus, les procédures à respecter (dépôt de plainte, évaluation des dégâts, devis de réparation, passation des marchés, délais d'exécution) impliquent plusieurs mois dans le noir pour 6 secteurs de la ville et jusqu'à l'impossibilité pour les footballeurs de jouer les matches de coupes sur le terrain municipal.

Dans l'ensemble, les vols et les dégradations associées représentent actuellement une charge considérable pour la ville. Chaque année c'est l'équivalent de la somme des budgets du CCAS et du soutien aux associations qui s'envole ! Les gendarmes sont là mais ils ne peuvent pas tout faire alors à chaque citoyen de rester vigilant ! En s'attaquant aux biens publics, c'est dans le porte-monnaie de chaque citoyen que les malfrats plongent leur main.

Christian Coddet

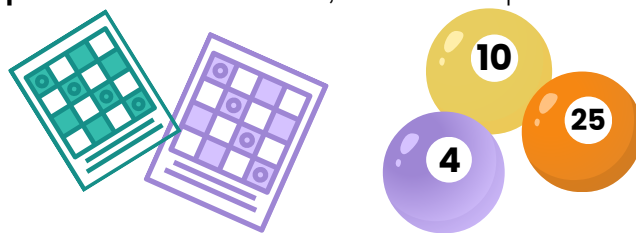
Loto au profit du CCAS le samedi 8 mars

Le CCAS de Giromagny propose une soirée loto pour soutenir les actions 2025 tels que l'aide à l'enfance, l'aide au permis de conduire, l'aide aux vacances seniors...

De nombreux bons d'achats d'une valeur de 20 à 60 euros sont à gagner.

Animation par Céline et Alex. Réservations au 06 06 65 57 14

Espace de la Tuilerie à 20h, ouverture des portes à 19h.



Gratiféria le samedi 29 mars

Donnez, récupérez, partagez !

Les élus du conseil municipal d'adolescents organisent une GRATIFERIA le samedi 29 mars, salle du Conseil de la mairie. Le principe est simple : Déposez vos objets en bon état de 9h à 12h et servez-vous gratuitement de 14h à 18h.



Le rendez-vous multimédia

France Services et sa conseillère numérique vous donnent rendez-vous tous les **lundis de 10h à 11h30** et tous les **mercredis de 16h00 à 17h30** à partir de **février 2025**.

Inscription obligatoire : 03 39 53 06 56

Conseil Municipal : séance du 6 février

Douze conseillères et conseillers étaient présents pour cette première séance de l'année 2025. Après avoir approuvé le compte rendu de la dernière séance de l'année 2024 le Conseil a dû se pencher sur des questions budgétaires imprévues. En effet, les services de la Trésorerie ayant omis de procéder à des écritures comptables au titre de l'année 2023, ils ont demandé à la commune de procéder à des rectificatifs sur les comptes 2023 avec pour conséquence supplémentaire des reports de modifications sur les budgets 2024. Six délibérations ont donc dû être prises en conséquence, sans incidence réelle sur la situation financière, mais fastidieuses pour les services et les élus. Le détail étant sans intérêt et les délibérations ayant été prises à l'unanimité, il ne sera pas rapporté ici.

Le point suivant, de plus grande importance, concernait une demande de garantie d'emprunt de la part de la fondation du Diaconat. Depuis janvier 2024 la fondation du Diaconat a pris les rênes de la gestion de la maison de retraite Saint-Joseph auparavant gérée par l'Association Hospitalière. Ce changement de direction s'accompagne d'un ambitieux programme de rénovation qui s'étendra sur plusieurs années et dont le coût prévisionnel dépasse 20 M€.

Fermeture du parc Mazarin

Au début de l'hiver la municipalité a dû se résoudre à faire abattre l'alignement d'épicéas situé en bordure du parc Mazarin, le long de la Savoureuse. Le parc a donc dû être fermé pendant ces travaux. En effet, atteints sévèrement par les scolytes et proches de la limite d'âge en plaine ces arbres présentaient un véritable danger pour les promeneurs. La disparition de ce rideau de végétation qui ouvre à présent la vue sur les usines de la Lainière a malheureusement fait perdre au parc une bonne partie de son charme. La municipalité a donc décidé, conformément à sa politique de renaturation, de procéder sans délai à une replantation de cette zone, sans attendre le plan de jouvence du parc qui sera établi prochainement. Cette opération devant être effectuée avant la période de reprise de la végétation, les travaux auront déjà été engagés au moment où vous lirez ces lignes. Par ailleurs, au cours du mois de mars, les travaux de rénovation du centre-ville (phase 3) reprendront et une partie de ces travaux affectera le parc Mazarin, dans la prolongation de la place des Mineurs. L'accès au parc ne sera donc plus possible pendant plusieurs mois, probablement jusqu'à l'été prochain. En attendant sa réouverture, les amateurs de calme et de verdure sont encouragés à se reporter sur le parc du Paradis des Loups, même si ses accès risquent aussi d'être perturbés par les travaux à venir.

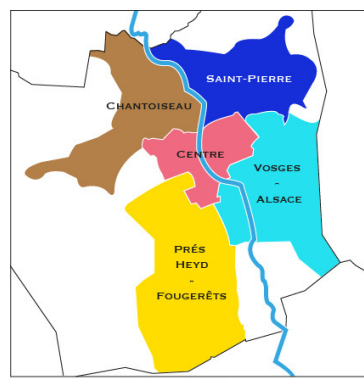
Cette opération nécessitera le recours à des emprunts bancaires et la fondation a donc sollicité la commune afin qu'elle intervienne en garantie. Après débat, compte tenu de l'importance de la maison Saint-Joseph dans le contexte social et économique de notre ville, le Conseil, à la majorité, accepte d'apporter la garantie communale au niveau maximum possible pour la commune (la procédure est encadrée réglementairement) soit 36% du montant des annuités sur une durée de 20 ans ; 50% de la garantie sera par ailleurs apportée par le Conseil départemental.

La séance se termine avec à nouveau 3 points techniques : le transfert d'un compte épargne-temps dans le cadre d'une mutation, l'instauration d'une indemnité spéciale de fonction et d'engagement (IFSE) pour le cadre d'emploi des gardes-champêtres et le remplacement de Christelle Esselin-Jeanniot par Roland Prenez au sein du comité de pilotage du Plan Communal de Sauvegarde.

En questions diverses le maire présente, de façon informelle, la situation du Schéma Directeur Immobilier et Energétique de la commune avant une présentation plus formelle qui interviendra lors d'une prochaine séance. Puis il fait le point sur la fréquentation cycliste de la voie verte qui s'établit à plus de 26 000 passages lors des 12 derniers mois.

Réunion du quartier St-Pierre

Les riverains sont invités à rencontrer les élus, le **jeudi 13 mars à 20h**, salle du Conseil. La réunion concerne les habitants des rues : Saint-Pierre, Sainte-Barbe, du Bois, des Casernes, du Mont Jean, des Sources, de la Planche, des Cottes Lettes et chemin des Châtaigniers.



Bon à savoir !

La distribution annuelle des sacs jaunes est terminée ! Si vous avez manqué les trois journées de distribution, vous devez vous rendre au SMICTOM 40 b avenue Jean Moulin à Rougemont-Le-Château pour récupérer vos rouleaux de sacs de tri. **Il n'est plus possible d'obtenir les rouleaux à l'accueil de la mairie.**

Pour rappel, la dotation annuelle est de deux rouleaux de 26 sacs par an/personne.

Merci de votre compréhension et de votre participation active au tri des déchets !



Mon commerce à Giromagny

ESPACE FLORAL

Un Bouquet de Créativité à Giromagny

Depuis 20 ans, l'Espace Floral de Carole Durin enchante les habitants de Giromagny avec ses créations florales. Située depuis 2011 au 31 rue Thiers, la boutique est bien plus qu'une simple fleuristerie : c'est un lieu où passion et savoir-faire se rencontrent pour donner vie à des compositions originales, uniques et personnalisées.

Fleurs coupées, plantes, décorations, créations en fleurs éternelles et séchées, mais aussi plaques funéraires et bougies... l'espace floral propose une offre variée et adaptée à toutes les occasions. Un service de livraison à domicile est également disponible pour faciliter les commandes. *"C'est dans la boutique familiale, que j'ai découvert le monde des fleurs et me suis formée. J'ai ensuite enrichi mon expérience auprès de plusieurs professionnels avant de me*

ESPACE FLORAL

📍 31 rue Thiers 90200 Giromagny

☎ 03 84 27 02 42

@ carole.durin@orange.fr

Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi

9h - 12h / 14h - 19h

🕒 Mercredi 9h - 12h

sauf jour de fête ouvert toute la journée

Dimanche 9h - 12h

📌 Espace floral de carole

📷 Espace floral de carole

🌐 espacefloral.fr

lancer dans l'aventure entrepreneuriale. J'avais le besoin d'être indépendante et de pouvoir créer selon mes envies", confie-t-elle. Une passion qui ne la quitte pas et qui la pousse à aller toujours plus loin en se formant régulièrement "C'est un métier qui évolue tellement vite !!!", s'exclame Carole.

Celle qui met son expertise et son talent au service de ses créations florales vise désormais le titre de Maître Artisan.

Laissez la magie des fleurs illuminer votre quotidien. Offrez-vous une pause fleurie à l'Espace Floral !



La vie communale en images



Dégustation " Petits défilés salés " avec les GIRO MALINS.



Apprenez à utiliser une tablette gratuitement, en mairie.



Le centre-ville décoré par les BRICOLOS.



Campagne de stérilisation des chats errants jusqu'au 15 juin.

En Mars

- + Tous les vendredis, permanence des Finances publiques en mairie
10h/12h-14h/17h sans rdv



Mars

- Mercredis 12 et 26** : Collecte des ordures ménagères (à sortir la veille après 18h)
-Jeudis 6 et 20 : Collecte des sacs de tri (à sortir la veille après 18h)



Sam 1 Salon de peinture - Espace de la Tuilerie - 14h/18h

Dim 2 Salon de peinture - Espace de la Tuilerie - 14h/18h

Mar 4 Après-midi récréative des aînés - Mairie - 14h

Mar 4 Passage de la déchèterie mobile - rue de la Gare - 12h/19h

Jeu 6 Conseil Municipal - Salle du Conseil - Mairie - 20h

Sam 8 Loto - Espace de la Tuilerie - 19 h (voir annonce)

Jeu 13 Réunion de Quartier - Mairie - 20h (voir annonce)

Sam 15 Opération « J'aime la nature propre » - Mairie - 8h30 avec le CMA

Sam 15 Bourse aux vélos (voir annonce)

Mer 19 Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie - Square du Souvenir - 10h30

Mer 19 Cinéma - Espace de la Savoureuse - 20h

Dim 23 « Francoeur » Chant / harpe - Théâtre du Pilier - Espace la Savoureuse - 17h

Mer 26 Réunion d'informations pour les vacances seniors du 11 au 18 octobre dans le Luberon - Mairie - 14h30

Jeu 27 Don du sang - Espace de la Tuilerie - 16h/19h30

Sam 29 Gratiféria - Salle du Conseil - Dépôt 9h à 12h - Ouverture de 14h à 18h

Bourse aux vélos, le samedi 15

Le Bike club Giromagny propose une bourse aux vélos et accessoires.

Dépôts : 8h à 10 h

Vente : 10 h à 16 h

Retraits : 16h à 16 h 30

RDV rue des Casernes

Renseignements au 06.32.45.88.60



Inscription à l'école maternelle

Si votre enfant est né en 2022, vous pouvez dès à présent l'inscrire à l'école maternelle Chantoiseau pour la rentrée prochaine. Pour l'inscription, vous devez vous présenter à l'accueil de la mairie avec les documents à fournir ou les envoyer par mail à mairie@giromagny.fr : un justificatif de domicile, le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant, la pièce d'identité d'un des deux parents.

Un certificat d'inscription vous sera alors délivré et vous pourrez prendre contact avec Mme Maternik, directrice de l'école maternelle, afin de finaliser l'inscription.

Séjour en Allemagne pour les 13-17 ans

L'association d'amitié **Les Amis de Schwabmünchen** propose, avec son association "jumelle"

Die Freunde von Giromagny, un séjour pour de jeunes Français et Allemands du 2 au 9 août 2025 à Lörrach, en Allemagne. Ce séjour est à la fois des vacances et un séjour linguistique.

Les activités sont organisées par un organisme de loisirs pour adolescents situé à Augsburg. Le projet est soutenu par l'Office franco-allemand pour la jeunesse. Contact: Delphine Ricard, dricardasso@gmail.com, présidente des Amis de Schwabmünchen



Mars Bleu

Le mois de mars est dédié à la prévention et au dépistage du cancer colorectal. Ce cancer est la 2ème cause de mortalité par cancer en France, mais, détecté tôt, il est guéri dans 9 cas sur 10. La mairie de Giromagny s'illumine de couleur bleue durant tout ce mois afin de rappeler l'importance du dépistage.